

# LA BACONNIÈRE :

## *La Briqueterie*



Site labellisé le 18 mars 2011 (renouvelé le 5 avril 2016),  
propriété de la commune La Baconnière.



### **Présentation**

Ancienne carrière d'extraction d'argile aujourd'hui inondée et entourée d'un petit boisement de feuillus (chênes), de prairies de fauche et zones fleuries.

L'exploitation artisanale de l'argile remonte à plus d'un siècle. La qualité de la terre pour la fabrication de la brique a permis la construction de fours et hangars de séchage, aujourd'hui disparus. L'exploitation a vite périclité au profit d'une simple extraction de la glaise pour être acheminée à l'usine de Parthenay située à 200 km du site.

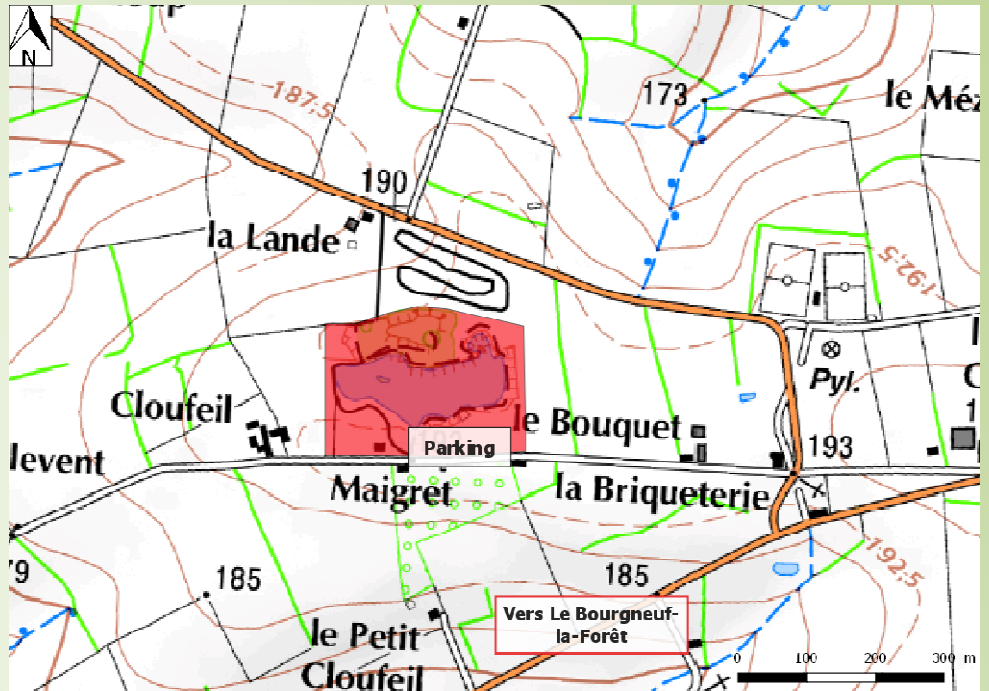
Le site offre la possibilité de faire une magnifique promenade de près de 2 km dans un environnement préservé et coloré par la couleur rouge de la terre, dépaysement garanti !

### **Gestion**

Le site est entretenu par les agents municipaux sous forme de broyage au niveau des axes piétonniers, fauchage tardif sur les zones de prairies, coupe et élagage d'arbres.

## Localisation

Pour s'y rendre, prendre la D123 à La Baconnière : direction Bourgneuf-la-Forêt, puis tourner à droite après « la Croix-Gosnard » et suivre le panneau indicateur « la Briqueterie » pour arriver sur le site 500 m plus loin. Un cheminement permet de faire le tour du site et d'accéder aux aménagements (observatoire, rucher).



Abeille mellifère (O. Duval)



Salicaria (O. Duval)

## Saison idéale

Dès le printemps, les espaces fleuris abritent une diversité de plantes très appréciées des abeilles, sans compter les espèces de criquets et de sauterelles présentes sur le site jusqu'à l'automne.

## Valorisations

Un rucher école a été créé par l'association des Abeilles mayennaises en 2013. Un observatoire à oiseaux a été restauré en 2009. Le site, fréquenté par les écoles et l'accueil de loisirs, est intégré aux circuits de randonnées communales et de la communauté de communes du Pays de l'Ernée.

Depuis l'été 2017, un panneau de présentation du site est installé, il a été financé par la communauté de communes du Pays de l'Ernée.

Vous trouverez d'autres informations sur le site internet de MNE  
<http://www.mayennatureenvironnement.fr/le-reseau.html>.

